



Assemblée générale

Distr. limitée
9 août 2018
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Comité consultatif

Vingt et unième session

6-10 août 2018

Point 2 i) de l'ordre du jour

Demandes adressées au Comité consultatif en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme et actuellement examinées par le Comité Politiques nationales et droits de l'homme

**M. Ibrahim Abdulaziz Alsheddi, M. Mohamed Bennani, M. Lazhari Bouzid,
M. Mario Luis Coriolano, M. Ion Diaconu, M. Ludovic Hennebel, M. Mikhail
Lebedev, M. Xinsheng Liu, M. Ajai Malhotra, M. Kaoru Obata, M^{me} Mona Omar,
M^{me} Katharina Pabel, M^{me} Elizabeth Salmón, M. Dheerujall Baramlall Seetulsingh,
M. Changrok Soh, M. Imeru Tamrat Yigezu, M. Jean Ziegler : projet de mesures
à prendre**

20/... Politiques nationales et droits de l'homme

Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,

Rappelant la résolution 35/32 du Conseil des droits de l'homme en date du 23 juin 2017, dans laquelle le Conseil a demandé au Comité consultatif d'élaborer une étude qui pourrait aider les États à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en intégrant les droits de l'homme dans les politiques nationales, sur la base du recueil établi par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et de lui la présenter dans le cadre de son cycle ordinaire de soumission de rapports à sa quarante-cinquième session, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption du Programme 2030,

Rappelant également qu'à sa dix-neuvième session, le Comité consultatif a créé un groupe de rédaction, qui est actuellement composé de Mario Luis Coriolano, d'Ion Diaconu (Rapporteur), de Karla Hananía de Varela, de Ludovic Hennebel, d'Ajai Malhotra, de Kaoru Obata, de Mona Omar, de Katharina Pabel, d'Elizabeth Salmón, de Dheerujall Baramlall Seetulsingh et de Changrok Soh (Président),

1. *Se félicite et prend note* de la version préliminaire actualisée des grandes lignes de l'étude élaborée par le groupe de rédaction ;
2. *Se félicite également* de la participation d'un membre du groupe de rédaction au Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable et du Rapporteur au Forum politique de haut niveau sur le développement durable, respectivement ;
3. *Note* que le groupe de rédaction et le Comité consultatif ont tenu des réunions pour examiner la question, notamment les rapports oraux du Rapporteur et d'un membre du groupe de rédaction concernant les forums sur le développement durable ;



4. *Décide* de poursuivre l'échange de vues sur ce sujet avec des experts externes et des membres du Haut-Commissariat, en vue d'élaborer l'étude conformément à la résolution 35/32 du Conseil des droits de l'homme ;

5. *Invite* le groupe de rédaction à poursuivre les discussions intersessions et à continuer de participer et de contribuer aux consultations régionales sur la mise en œuvre du Programme de développement durable et à informer le Comité consultatif, à sa vingt-deuxième session, de ses activités liées à l'élaboration du rapport qui sera soumis au Conseil des droits de l'homme pour adoption à sa quarante-cinquième session ;

6. *Prie* le Haut-Commissariat de rendre compte de tous les documents établis par les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales sur différentes questions relatives à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lorsqu'ils deviennent disponibles ;

7. *Prie également* le groupe de rédaction de présenter un exposé actualisé des grandes lignes de l'étude au Conseil consultatif à sa vingt-deuxième session.
